

Le pôle culturel de l'Hôtel-Dieu de Carpentras

Bilan et perspectives du projet de transfert de la bibliothèque Inguimbertaine

Le projet du pôle de l'Hôtel-Dieu de Carpentras offre un exemple de réaffectation d'un édifice ancien à un programme culturel complexe. Il illustre également la question de l'adéquation des capacités financières d'une ville de taille moyenne à la valorisation d'un patrimoine prestigieux et à la mise en place d'une ambitieuse politique de médiation culturelle, notamment grâce au développement de la lecture publique.

Jean-François Delmas

Bibliothèque Inguimbertaine
et musées de Carpentras
jf.delmas@carpentras.fr

L'Inguimbertaine comprend une bibliothèque de lecture publique, des fonds patrimoniaux de renommée internationale, les archives municipales anciennes et quatre collections muséographiques : beaux-arts, arts décoratifs, archéologie, arts et traditions populaires¹. Ce statut hybride d'une bibliothèque-musée au sein d'un seul et même service municipal est désormais unique en France. L'ensemble est dirigé par un conservateur d'État. Du point de vue des bâtiments, des conditions de conservation des collections et de l'accueil du public, l'établissement connaît aujourd'hui un seuil de saturation critique. Pour remédier à cette situation, la municipalité a lancé un vaste projet de transfert et de redéploiement des collections bibliographiques et

muséographiques (à l'exception des arts décoratifs qui demeureront dans un lieu distinct) au sein de l'ancien Hôtel-Dieu de Carpentras. Ces entités seront associées au centre culturel, à des salles de congrès et à un théâtre.

Une campagne de réhabilitation de ce superbe bâtiment du XVIII^e siècle est en cours sous la direction de Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques. L'aménagement intérieur sera confié à l'architecte Jean-Michel Wilmotte. Les objectifs du projet concernent à la fois les publics et les collections : gagner une audience plus nombreuse et plus variée ; permettre de nouveaux usages, proposer de nouveaux services, sur place ou à distance, en intégrant les nouvelles technologies ; offrir une documentation enrichie, diversifiée, en libre accès, répartie de manière thématique ; enfin, mettre à la disposition du public le plus large l'exceptionnel patrimoine de la bibliothèque-musée.

En attendant l'aboutissement du projet, il faut tout à la fois préparer le transfert des collections, maintenir

1. En raison de la qualité exceptionnelle de ses fonds, la bibliothèque Inguimbertaine compte parmi les 54 bibliothèques municipales classées (5 juillet 1897). En vertu de la loi du 4 janvier 2002, l'appellation de « Musée de France » a été accordée à chacune des collections muséographiques.

Archiviste paléographe, diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, titulaire d'un DEA d'histoire et d'une licence d'histoire de l'art et d'archéologie, **Jean-François Delmas** est directeur de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras depuis janvier 2004. Il a été auparavant chargé d'études à la Réunion des musées nationaux et conservateur à la bibliothèque de la Sorbonne. Auteur de nombreux articles dans des revues professionnelles, il a collaboré au Dictionnaire des monuments d'Île-de-France (Hervas, 1999), et a écrit *Le nombre d'or*, une association culturelle à Carpentras (FFCB/Somogy éditions d'art, 2005) et *Les trésors de l'Inguimbertaine* (Association internationale de bibliophilie, 2006).

l'animation de la structure actuelle et anticiper celle du pôle à venir. Simultanément à la réhabilitation du monument de l'Hôtel-Dieu, un chantier concernant les collections a été entrepris à l'Inguimbertaine. La priorité a été donnée à l'informatisation, à la remise en ordre des collections et à la conservation. Parallèlement à ce travail en interne, il a paru indispensable de mettre en place les conditions nécessaires au développement de la lecture et de la médiation culturelle.

L'informatisation

L'informatisation est un préalable au déménagement. Ce travail long et minutieux est essentiel afin de doter l'Inguimbertaine de bases de données informatiques fiables et précises destinées à terme à la consultation sur place et en ligne. Cette informatisation comprend les catalogues et fichiers de la bibliothèque et l'inventaire des collections muséographiques. L'informatisation de la bibliothèque a commencé en novembre 2003 avec le logiciel Aloes d'Opsys. La conversion informatique de la totalité des catalogues et des fichiers des imprimés, suite logique de cette informatisation, confiée à Safig Numway devrait être achevée en 2007.

La conversion rétrospective a été scindée en deux parties: le fonds ancien et local (76 146 volumes) et le fonds récent (64 954 volumes). Il est prévu d'opérer conjointement leur conversion informatique pour des

raisons pratiques et d'homogénéisation. À l'issue de leur conversion informatique, les notices seront versées par les soins de la Bibliothèque nationale de France, partenaire de la ville de Carpentras pour ce projet, dans le Catalogue collectif de France qui réunit les fonds anciens les plus remarquables. En outre, un site Internet propre à la bibliothèque sera créé. Il signalera l'ensemble des notices rétroconverties et les rendra accessibles en ligne au public. Pour permettre de mener à bien cette entreprise, l'État a accordé des subventions atteignant 50 % du coût total de l'opération².

Par la suite, il conviendra de prévoir aussi la conversion rétrospective des catalogues des manuscrits (3 107 manuscrits répertoriés), des cartes, plans et documents graphiques. L'inventaire des médailles a été dressé en 1976. Le catalogage des incunables, rédigé par Xavier Lavagne d'Ortigue, est terminé. Il est destiné à une publication qui regroupera l'ensemble des collections de la région. Le catalogage des manuscrits musicaux est inclus dans un projet du ministère de la Culture et de la Communication.

Depuis le mois de mai 2004, l'inventaire des collections muséogra-

phiques a fait aussi l'objet d'une informatisation. À terme, l'objectif est d'intégrer le réseau des grandes bases de données nationales du ministère de la Culture et de la Communication.

La remise en ordre des collections et leur conservation

En raison de l'exiguïté des locaux, une remise en ordre des collections était impérative. Elle a nécessité et nécessite encore le tri du fonds récent, la résorption ou l'intégration dans le catalogue des dons et d'une partie des acquisitions, le stockage des volumes les moins consultés dans des annexes appropriées. Les collections récentes de l'Inguimbertaine ont toujours fait l'objet d'une prudente politique de sauvegarde. Un plan de conservation partagé a été mis sur pied dans le courant 2005 sous l'égide de l'Agence régionale du livre de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les premiers travaux ont commencé au sein du département, entre la bibliothèque Ceccano, la bibliothèque de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'Inguimbertaine.

En outre, l'entretien des réserves et des magasins est constant et les conditions de conservation sont étroitement surveillées. Le conditionnement des documents et leur dé-

2. Coût total estimatif de la dépense: 180 000 €; participation de la ville de Carpentras: 90 000 €; participation de la Bibliothèque nationale de France: 60 000 €; participation de la direction régionale des affaires culturelles Paca: 30 000 €.

poussiérage avec un matériel idoine sont poursuivis toute l'année. Avec l'aide des services techniques de la ville, certains locaux ont pu être rénovés.

Une campagne de conditionnement des documents patrimoniaux et graphiques est en cours. Afin d'éviter leur manipulation, certains documents fragiles sont microfilmés. Il conviendra d'envisager aussi la numérisation, l'indexation et la diffusion des documents patrimoniaux exceptionnels. Des restaurations de manuscrits et de gravures de grand format ont été entreprises. Une politique de conservation des peintures et des objets a été également peu à peu mise en place en collaboration avec le Centre de conservation et de restauration des musées de France (C2RMF) et le Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP).

En raison de leur coût, ces campagnes font l'objet d'un plan pluriannuel afin de pouvoir bénéficier d'une aide régulière et soutenue de l'État. Ces projets d'interventions pour les années à venir tiennent compte aussi de la programmation budgétaire de la ville.

La mise en place d'une politique des publics

À défaut d'accueillir aujourd'hui le public de manière satisfaisante, l'Inguimbertaine ne peut se dispenser d'une programmation culturelle. Les manifestations proposées visent à anticiper celles du pôle culturel.

Des animations sont régulièrement mises en place. Cette politique s'organise autour de trois volets : le développement de la lecture, la médiation culturelle et la découverte des collections patrimoniales. Elle tente d'offrir à tous la possibilité de découvrir les richesses de l'institution et de la fréquenter plus assidûment.

Dans le domaine de la lecture publique, les conditions d'accueil des enfants et des adolescents constituent une priorité. Un programme

de médiation pédagogique a été mis en place. Par rapport à 2003, le nombre d'enfants accueillis dans le cadre des « classes découvertes » a plus que doublé. Un partenariat solide s'est établi avec les haltes-garderies, écoles et collèges de la ville. Plusieurs générations d'enfants sont accueillies, des crèches aux classes de 3^e. L'année scolaire est donc rythmée par l'accueil de nombreux groupes.

Depuis 2004, l'institution s'attache à travailler en concertation avec les différentes instances de la ville. Menées en collaboration, ces activités tendent à créer insensiblement des synergies avec les services et associations appelés à s'installer aussi dans le futur pôle culturel.

La correspondance entre collections bibliographiques et muséographiques permet d'enrichir aisément les manifestations et constitue un avantage très précieux. Par principe, toutes les expositions organisées depuis 2004 sont transversales et lient l'écrit et l'objet. Pour des raisons de place, ces événements se déroulent toujours dans les salles du musée. Une partie des collections exposées est alors déplacée momentanément dans les réserves. L'absence de chauffage impose impérativement de programmer ces manifestations entre fin avril et mi-septembre.

L'institution participe également aux événements nationaux lancés par le ministère de la Culture et de la Communication comme les Journées européennes du patrimoine et le Printemps des musées, devenu Nuit des musées en 2005.

Les contacts avec le tissu associatif de Carpentras se développent progressivement. Une Association des amis de l'Inguimbertaine a été créée en septembre 2001.

La valorisation des fonds patrimoniaux

La spécificité de l'Inguimbertaine réside dans l'imbrication des fonds patrimoniaux écrits et graphiques

et des collections muséographiques. Outre la qualité des collections, c'est surtout leur corrélation qui fonde la richesse de l'institution. Dans le projet du pôle culturel, cet aspect sera placé en exergue. Il permettra ainsi à l'Inguimbertaine de se démarquer des autres établissements culturels de la région et de s'inscrire dans la politique touristique de la ville. La bibliothèque municipale classée de Carpentras devra donc conjuguer patrimoine et modernité et mettre à la disposition du public le plus large son exceptionnelle richesse documentaire et artistique.

À l'instar de ce qui a été conçu par les architectes de la médiathèque de l'agglomération troyenne, le projet de Carpentras devra chercher à mettre en valeur le patrimoine de la bibliothèque à travers une exposition permanente de son fonds ancien³. En effet, si les collections muséographiques comportent quelques fleurons remarquables et offrent un intérêt certain⁴, ce sont essentiellement les fonds anciens, rares et précieux qui sont exceptionnels et qui fondent la réputation internationale de Carpentras⁵. Les attentes du public sont d'autant plus pressantes dans ce domaine que ces collections bibliophiliques lui sont bien souvent inaccessibles. En outre, en raison du coût du projet de l'Hôtel-Dieu, il serait légitime de rendre visible à tous ce fonds prestigieux, tout en respectant les normes de conservation préventive.

Cette valorisation des documents patrimoniaux s'organisera autour

3. Thierry Delcourt, « Mettre en scène le patrimoine écrit, un choix architectural », *Le Frab au service d'une politique culturelle en région ? : actes du colloque national, jeudi 23 et vendredi 24 janvier 2003*, Rouen, ARL Haute-Normandie, Paris, FFCB, 2006, p. 61-63.

4. Ces collections ne présentent pas un panorama de la production artistique occidentale ; néanmoins, leurs qualités indéniables relèvent de l'histoire du goût et des collectionneurs.

5. Pour plus de détails, voir : Jean-François Delmas, *Trésors de l'Inguimbertaine*, Paris, Association internationale de bibliophilie : colloque en Provence et Languedoc, Carpentras, lundi 18 septembre 2006 [catalogue de l'exposition organisée par la bibliothèque Inguimbertaine et les musées de Carpentras].

L'Inguimbertaine : rappel historique

L'origine des collections bibliographique et muséographique de l'Inguimbertaine est la même: il s'agit de l'ensemble des manuscrits, imprimés, monnaies et médailles, dessins et estampes, antiques, tableaux et objets d'art recueillis et rassemblés par dom Malachie d'Inguibert (1683-1757) durant les vingt-six années qu'il a passées en Italie, et notamment à Rome où il était bibliothécaire et confesseur de Clément XII. Lors de sa nomination au siège épiscopal de Carpentras en 1735, le prélat a emporté avec lui toutes ses collections, puis les a complétées grâce à plusieurs acquisitions (notamment le fonds Peiresc) et, enfin, les a installées dans un édifice jouxtant le palais épiscopal. En 1745, sa décision d'en faire une fondation accessible au public a sauvé l'institution lors de la Révolution. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, de généreux Carpentrassiens ont contribué à son enrichissement par de nombreux dons et legs. En 1847, la totalité des collections a été transférée dans un hôtel particulier acheté par la ville et agrandi de 1872 à 1887*.

Cette réunion d'ensembles cohérents et complémentaires de documents patrimoniaux et d'œuvres d'art offre un intérêt inestimable. Les collections de l'Inguimbertaine la classent aujourd'hui parmi les institutions françaises les plus riches et les plus renommées: 3 107 manuscrits, 200 000 imprimés, 15 900 dessins, estampes, plans et cartes, 300 sceaux, 6 000 monnaies et médailles, 300 sculptures, 1 000 peintures, 1 200 objets d'arts décoratifs et pièces de mobilier, 100 pièces lapidaires et plusieurs milliers de vestiges archéologiques, ainsi que de nombreux objets ethnographiques.

* Robert et Maurice Caillet, *La bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras: son histoire: ses reliures*, Carpentras, Batailler, 1929. Henri Dubled, « Histoire de la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras », *Rencontres*, n°s 52-53, 1964.

d'un parcours du cabinet d'étude réinterprété de Dom Malachie d'Inguibert, dans lequel seront réinstallés les rayonnages provenant de l'édifice d'origine de l'Inguimbertaine ainsi que le mobilier, les tableaux et objets d'art ayant appartenu au prélat⁶.

Cette scénographie créera une interface avec les salles du musée et rappellera la double vocation – bi-

Superficies des bâtiments actuels (en m²)

Bibliothèque

Centrale (salle de lecture et magasins)	1 006
Section jeunesse	175
Annexes (magasins)	370
<i>Sous-total</i>	1 551

Musées

Salles d'exposition permanente	649
Réserves	345
<i>Sous-total</i>	994

Total général 2 545

Superficies du projet de l'Hôtel-Dieu (en m²)

Espaces communs bibliothèque-musée

Administration, personnel et accueil	320
Expositions temporaires	290
<i>Sous-total</i>	610

Bibliothèque

Accueil spécifique	75
Lecture publique	1 854
Fonds patrimonial (dont réserves)	789
Personnel/manutention/atelier	115
<i>Sous-total</i>	2 833

Musée

Accueil spécifique	50
Exposition permanente	1 660
Action pédagogique	130
Réserves	750
Études et traitement des œuvres	200
<i>Sous-total</i>	2 790

Total général 6 233

biographique et muséographique – de cette institution, et par là même sa singularité⁷. Ce lien entre l'écrit et l'objet, qui perdure de façon exceptionnelle à Carpentras, témoigne d'une conception didactique et encyclopédique dont les médiathèques d'aujourd'hui sont bien les héritières. Une grande exposition de préfiguration de cette mise en scène du patrimoine propre à l'institution est prévue pour les journées européennes

du patrimoine 2007 à l'Hôtel-Dieu. Elle sera consacrée à monseigneur d'Inguibert dont on célébrera le 250^e anniversaire de la mort.

Ce particularisme carpentrassien sera valorisé, notamment en soulignant les objectifs communs de la bibliothèque-musée (médiation culturelle, diffusion de l'information et plus large partage des connaissances), en poursuivant l'action des services transversaux et la politique d'animations. Le lien du musée avec la bibliothèque constitue un facteur déterminant du développement du projet. La muséologie ne se limite plus aujourd'hui aux usages traditionnels d'un musée. Elle doit permettre aux institutions de s'adapter aux changements, aux opportunités et au contexte culturel. Notamment par son approche des publics, elle s'apparente de plus en plus aux préoccupations de la lecture publique: exploration de la question de l'identité, de l'intégration sociale,

6. La bibliothèque et ses richesses sont décrites partiellement dans la relation d'un voyage en France, en 1776, par le professeur Oberlin (Bibliothèque nationale de France, nouv. acq. fr. 10 040, f° 47, v°-50). Vers la même époque subsiste également une description des antiques de la bibliothèque de Carpentras par le père Dumont (Bibliothèque municipale d'Arles, ms. 601, cahier V, p. 14-17).

7. Le parcours muséographique intégrera dans une présentation plus classique les collections de peinture, d'archéologie, d'arts et traditions populaires évocatrices du passé de Carpentras et du Comtat Venaissin, ainsi que l'histoire du monument historique dans lequel sera installée l'Inguimbertaine.

de l'apprentissage dans les communautés défavorisées, des nouvelles technologies. La mise en valeur conjointe des fonds patrimoniaux et des collections muséographiques répond donc pleinement à la vocation de la future Inguimbertaine.

Le développement de la lecture publique

En dépit des programmes et des manifestations proposés et multipliés depuis bientôt trois ans, les conditions structurelles demeurent inadaptées aux besoins d'une commune telle que Carpentras (29 000 habitants) et de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin, regroupant 25 communes et comptant près de 63 000 habitants. Dans sa configuration actuelle, la bibliothèque n'est pas en mesure de jouer pleinement le rôle culturel et social incombant à une institution municipale. Les chiffres de fréquentation actuelle se situent à un niveau inférieur à celui de villes comparables.

Dans le projet élaboré par l'architecte Jean-Michel Wilmotte, les lieux dévolus à la bibliothèque seront distribués sur plusieurs niveaux autour de la cour d'honneur. Une signalétique claire renforcera la lisibilité interne du bâtiment. La bibliothèque comprendra divers espaces de lecture organisés en plusieurs salles et aménagés de sorte à favoriser la déambulation et la découverte, dans une perspective d'autonomie des lecteurs. Seront prévus aussi un forum pour des expositions et rencontres, des ateliers pédagogiques, des postes de consultation multimédia, une salle du conte. Les locaux attribués à la lecture publique couvriront au moins 2 300 m² utiles.

Grâce à cette réalisation d'envergure, l'image de la bibliothèque évoluera. Une documentation diversifiée en libre accès sera répartie de manière thématique, tous supports confondus. Lieu de conservation et de transmission du savoir à destination des générations futures, la bibliothèque est aussi

un lieu de vie, le point de rencontre de préoccupations diverses mais non contradictoires. Vouée à la recherche par son fonds patrimonial, l'Inguimbertaine est ouverte aux lycéens et aux écoliers qui viennent y rechercher des informations utiles à leurs études. Elle reçoit également les passants et curieux car il n'est pas obligatoire de s'inscrire pour lire sur place.

Par une politique d'animations ambitieuse, l'institution cherchera à décroquer les publics, à favoriser l'appropriation de la culture par ceux qui l'ignorent ou la craignent et fera en sorte que chacun s'y sente bien et y trouve ce qu'il recherche. L'Inguimbertaine recouvrera alors sa vocation originelle : offrir un espace social pour tous les publics sans distinction de niveaux de culture. Ainsi, seront respectées les volontés testamentaires de monseigneur d'Inguibert qui a légué, au XVIII^e siècle, à ses « *conci-toyens, diocésains mais aussi, étrangers de quelque pays qu'ils puissent estre sa bibliothèque et tout son contenu*⁸ ».

L'occasion du nouveau

Aujourd'hui, Carpentras cherche à promouvoir une nouvelle image en affirmant sa vocation touristique mais aussi culturelle, tout particulièrement grâce à la réhabilitation progressive du centre-ville ancien et de son patrimoine architectural. Le projet de l'Hôtel-Dieu s'insère dans cette politique d'ensemble. Le choix de ce site exceptionnel et l'objectif affirmé de ce futur pôle culturel supposent une réflexion préalable sur les espaces dévolus à l'installation de l'institution au sein du bâtiment : aménagement de salles de lecture, d'expositions permanentes et temporaires, de salles d'activités pédagogiques, de réserves et de magasins, de bureaux.

8. Cité par Isabelle Battez, « Carpentras : bibliothèque Inguimbertaine », *Patrimoine des bibliothèques de France, vol. VI, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse, Martinique : un guide des régions*, Paris, Payot, 1995, p. 66-77.

Ce projet soulève plusieurs interrogations. La première préoccupation concerne la place. L'édifice pourra-t-il contenir tout ce qu'il est prévu d'y déménager? A-t-on envisagé des extensions suffisantes pour les collections à venir? Les services qui cohabiteront dans ce bâtiment trouveront-ils chacun leur visibilité? Le projet impliquera un fonctionnement complexe pouvant avoir des répercussions sur son économie culturelle : cohérence des services, coordination des actions, fréquentation et impact sur les publics escomptés du lieu.

Certes, la diversité des publics drainés par le pôle culturel sera un atout pour l'institution. Si la fréquentation de la bibliothèque et des musées est faible à ce jour, le public potentiel est important. Trois groupes s'y distinguent : la population de Carpentras et de la Communauté d'agglomération, prioritaire ; le public touristique ; les chercheurs d'horizons très divers attirés par les richesses de l'Inguimbertaine. Le projet scientifique, en proposant en amont des objectifs définis, permettra au pôle culturel de tenir ses promesses. Ce transfert est une véritable occasion pour l'institution de trouver, après des années de fonctionnement difficile, une place digne de ses collections, tant sur le plan local et régional que national. L'un des enjeux majeurs du projet de l'Hôtel-Dieu consistera à concilier la demande croissante du public en matière de diffusion culturelle avec le développement de supports d'information et d'animation. La mise en valeur d'un patrimoine trop méconnu et néanmoins particulièrement admirable, porteur et fédérateur d'une identité forte pour les Carpentrasiens, devra également être menée de front. Cet équilibre doit être garanti et ce défi mérite d'être relevé. Ce n'est qu'à ce prix que l'Inguimbertaine répondra aux aspirations nouvelles de la ville de Carpentras et du Comtat Venaissin et qu'elle émergera au sein des grands établissements culturels.

Novembre 2006